

SOCIETE AXTER  
A L'ATTENTION DE MADAME VITSE  
1 RUE JOSEPH COSTE  
59552 COURCHELETTES

Réf : DTM-B/17-342-MJG-BK  
Affaire : ZX 0246/2  
Objet : EPPN CITYFLOR  
Pilote: Madame Marthe Jacqueau-Gramaglia  
(+33)1.30.12.83.24  
[marthe.jacqueaugramaglia@socotec.com](mailto:marthe.jacqueaugramaglia@socotec.com)


Saint Quentin en Yvelines, le 21 Novembre 2017

Madame,

Dans le cadre de notre mission « Avis Préalable » telle que définie dans nos Conditions Générales et Conditions Spéciales en votre possession, nous vous informons que nous donnons notre accord pour prolonger la limite de validité du Cahier des Charges actuel du procédé «CITYFLOR» jusqu'au 30 Avril 2018.

Vous souhaitant bonne réception de ce document.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de nos salutations distinguées



Madame Marthe JACQUEAU-GRAMAGLIA  
Expert Technique National  
Etanchéité de toiture – Couverture - Cuvelage